



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 128/09

Objet

Signature d'une charte de partenariat avec le Conseil Régional de Franche-Comté et le Pôle Emploi pour la mise en œuvre de la Plateforme territoriale de Professionnalisation du Grand Dole

Secrétaire de séance

Alain Alonzo

Rapporteur

Sylvie LAROCHE

Conseil Communautaire
14 décembre 2009
Goux- 18 heures

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 79
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 90
Date de la convocation : 25 novembre 2009
Date de publication : 24 décembre 2009

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Boissard, J.L. Bouchard, D. Bernardin, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, E. Tavernier suppléé par D. Petry, P. Vuitton, L. Goron-Chaniet, B. Negrello, P. Bussièrre, G. Fumey, P. Daubigney, T. Mader, D. Michaud, G. Michaud, P. Blanchet, P. Guibelin, JF. Louvrier, C. Petiot, P. Monnet, A. Albertini, J. Chevriaux, M. Giniès suppléé par A. Perron, C. Gras, C. Arnoud, D. Barbagelata, F. Barthoulot, M. Borneck, C. Bourgeois-République, P. Bouvret-Maire, G. Card, C. Chalon, MA. Chalumeaux, C. Creuze, JP. Fichère, JB. Gagnoux suppléé par E. Rauscher, L. Gatinault suppléé par C. Bruand, P. Genestier, A. Hamdaoui, S. Laroche, R. Manière, N. Abdelli, K. Mezerai, P. Nasom suppléé par J. Dejeux, I. Nouvellon, C. Parent, M. Perrin, J. Petit, J. Rosat, D. Sicquot-Bérodier, JC. Wambst, H. Prat, D. Chataignier, F. Macard, M. Rigoulet, F. Saudon, B. Javourez, L. Bougaud, J. Lombard, M. Huguenet, J. Thurel, M. Gauthier, A. Alonzo, B. Bonnard-Ongenaed, F. Perchat, G. Marechal, J. Hubert, JC. Lambert, C. François, B. Monamy, M. Perron suppléé par F. Mairet, G. Coutrot suppléé par E. Bourgeois, G. G. Ginet ; JM. Daubigney, J. Drouhain, A. Jordan, D. Rauch, M. Richard, M. Hoffmann, R. Curly

Délégués absents ayant donné procuration : B. Chevaux à G. Fumey, C. Di Caro à P. Monnet, G. Barbier à JP. Fichère, R. Belalia à C. Creuze, D. Clerc à P. Bouvret-Maire, P. Epinat à D. Barbagelata, P. Sautrey à C. Bourgeois-République, D. Chevalier à C. François, F. David à JF. Louvrier, G. Fernoux-Coutenet à JM. Daubigney, D. Ecarnot à J. Thurel

Délégués absents non suppléés et non représentés: T. Gauthray-Guyenet, C. Combet, A. Chollat, P. Jacquot, A. Courderot, JF. Dumont

Dans un contexte économique difficile, et dans le but de favoriser l'accès à l'emploi et la qualification professionnelle pour les demandeurs d'emplois, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, le Pôle Emploi de Dole et le Conseil régional de Franche-Comté ont pris la décision de coordonner leurs interventions au sein d'une « Plateforme territoriale de Professionnalisation du Grand Dole ».

Cette structure informelle mise en œuvre à l'échelle du Grand Dole, facilitera les collaborations dans les domaines de :

- La mobilisation et la diffusion d'information économique :
- L'accès à la formation
- L'accès à l'emploi

Cette Plateforme s'appuie sur une charte de partenariat conclue entre les trois partenaires dans le cadre de leurs compétences respectives, et annexée à la présente délibération.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le 21 décembre 2009

N° identifiant : 039-200010650-20091214-12809-DE

- 1 -

Ainsi,

VU la nécessité d'aborder de manière coordonnée les actions et dispositifs mobilisables dans le bassin dolois à destination de la qualification et de l'accès à l'emploi ;

VU les principes de partenariats précédemment exposés et le projet de charte annexé à la présente délibération

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire du 26 novembre 2009

Le conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de charte de partenariat entre le Grand Dole, le Conseil régional de Franche-Comté et le Pôle Emploi portant sur la création de la Plateforme territoriale de professionnalisation du Grand Dole
- AUTORISE le Président à signer la charte de partenariat annexée à la présente et tout document afférant

Fait à Dole,
Le 14 décembre 2009
Le Président,